

# Nouveau parti socialiste



## Amendements défendus et obtenus par NPS

Voici les points essentiels défendus pendant six mois par NPS dans la Commission nationale du Projet, et sur lesquels nous avons obtenu gain de cause à l'issue de la réunion exceptionnelle du Bureau national, mardi 6 juin.

Outre les points que vous pourrez lire ci-dessous, nous avons obtenu que le titre du texte soit modifié, et que sa structure même soit infléchie : les thématiques des salaires et du pouvoir d'achat sont désormais traitées en priorité, le fil conducteur des politiques publiques est l'égalité.

Comme vous pourrez le voir, cette ligne construite dans le projet reprend les thèmes essentiels que vous portons depuis Dijon – meilleure répartition entre capital et travail, ordre public social, salaires et pouvoir d'achat, révolution fiscale, réorientation de la construction européenne et prise en compte du vote du 29-Mai, nouvelle République parlementaire, refondation de la démocratie sociale, défense des services publics, abrogation des lois anti-sociales de la droite, nouveau modèle de développement, politiques en faveur des jeunes, place des médias...

Nous vous enverrons un texte encore plus précis pour vous aider à présenter le Projet et le rôle de NPS dans son élaboration – sachant très bien que tout le monde ne se réjouit pas des avancées que nous avons obtenues et préférerait les passer sous silence.

La Direction nationale NPS

## RÉUSSIR ENSEMBLE LE CHANGEMENT

### Partie I Réussir le plein emploi dans un développement durable

#### I Relancer la croissance par l'investissement et le pouvoir d'achat

##### A L'innovation encouragée

→ Nous modifierons le taux d'impôt sur les sociétés selon l'équilibre choisi par les entreprises entre l'investissement productif d'une part et la redistribution des dividendes d'autre part (sous toutes ses formes, notamment celle du rachat d'actions). Nous instaurerons une aide fiscale concernant les modalités d'amortissement pour stimuler les investissements.

##### B Le pouvoir d'achat stimulé

→ Nous augmenterons le pouvoir d'achat par la négociation sociale, notamment par la mise en place d'une **Conférence nationale annuelle tripartite** qui aura pour objectif de débattre des orientations et des propositions en termes de politique salariale pour rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital et rénover les grilles de classification. En cas de carence ou d'échec de la Conférence la loi pourra fixer une nouvelle méthode de négociation.

→ Pour accroître les revenus les plus modestes et rendre notre fiscalité plus redistributive, nous irons dans la direction d'un **impôt citoyen sur le revenu** en harmonisant les bases fiscales de l'impôt sur le revenu, qui seront élargies, avec celles de la CSG et en rendant celle-ci progressive, notamment par l'intégration de la prime pour l'emploi. Sur la base de ce rapprochement et après concertation avec les partenaires sociaux, nous fusionnerons ces deux impôts pour construire un impôt citoyen, transparent, progressif et prélevé à la source sur l'ensemble des revenus.

##### C L'enseignement supérieur et la recherche renforcés

→ Nous engagerons une profonde **rénovation de l'Université**, qui conduira sur 5 ans à porter la dépense par étudiant au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Nous **améliorerons la situation étudiante** par un meilleur encadrement et une meilleure orientation à la fin du lycée et dans le premier cycle, **l'allocation d'autonomie** sous condition de ressources et selon les besoins, l'amélioration du logement étudiant, un meilleur accueil des étudiants étrangers et le statut des doctorants.

##### D Les services publics confortés

→ Nous continuerons de nous battre pour **l'adoption d'une directive cadre européenne** sur les services d'intérêt général qui permettra de faire reconnaître un droit spécifique des services publics.

→ Nous définirons, après un large débat national, **dans une loi-cadre, les missions de service public** ainsi que les obligations qui en découlent et son périmètre.

→ Nous réintroduisons **le contrôle public à 100 % d'EDF et mettrons en place un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF** – dont nous refusons la privatisation-. Nous demanderons un nouveau débat européen avant toute mise en concurrence de l'électricité pour les particuliers ; nous réclamerons une évaluation préalable des hausses importantes pratiquées par la mise en concurrence pour les entreprises.

→ Nous instaurerons une **tarification sociale de l'eau**, comportant un droit incompressible d'accès à l'eau et des tarifs différenciés suivant les usages. Des dispositions législatives amélioreront les exigences du cahier des charges en termes de transparence et de prix. Nous

donnerons aux élus locaux la possibilité de choisir entre la gestion publique et la gestion privée. Par exemple, les Conseils généraux et régionaux auront le droit d'attribuer des aides financières ou techniques pour le retour en régie.

## E L'Europe mobilisée

→ Nous voulons donner à l'Europe la capacité d'investir dans l'avenir en **augmentant fortement le budget européen**, particulièrement la part du budget de la recherche, et en décidant le lancement d'un emprunt européen avec la Banque européenne.

## II Aller vers le plein emploi et refuser la précarité

### A Favoriser la création d'emplois

→ **Nous modifierons les prélèvements sociaux afin qu'ils cessent de pénaliser l'emploi.** Nous avons réalisé une première étape majeure en 1998 en basculant les cotisations sociales maladie vers la CSG. Nous devons aujourd'hui faire de même pour les cotisations patronales en les calculant sur l'ensemble de la richesse produite et non sur les seuls salaires.

→ **Nous relancerons la négociation sur le temps de travail**, pour étendre le bénéfice des 35 heures, avec création d'emplois, à tous les salariés. **Si la négociation n'aboutit pas, la loi interviendra.** Nous rétablirons par la loi les rémunérations des heures supplémentaires et les plafonds horaires comme ils l'étaient avant leur remise en cause par la droite.

### B Construire avec les partenaires sociaux une sécurité professionnelle

→ **Pour lutter contre la précarité, nous supprimerons le CNE et réaffirmerons la primauté du CDI** sur toute autre forme de contrat de travail. À cet effet, nous **modulerons les cotisations sociales** en fonction de la durée du contrat de travail et du nombre de contrats précaires dans l'entreprise. En cas de licenciement économique, nous étendrons les droits aux salariés en fin de contrat à durée déterminée (CDD) et de mission d'intérim, les différents congés de conversion ou de reclassement seront réunifiés. Dans le cas de licenciements « boursiers » c'est-à-dire de suppression d'emplois liées non à une difficulté réelle pour l'entreprise, mais à la seule recherche d'un taux de profit supérieur, ce sont les procédures préalables à la définition du plan social qui seront renforcées afin d'assurer un véritable contrôle de la part des salariés.

## Partie II L'égalité réelle

### B Préparer la vie professionnelle

150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification. **Nul ne doit passer plusieurs années à l'Ecole ou à l'université pour en sortir sans diplôme ou sans métier.**

→ Nous abolirons l'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit à 15 ans.

## III Renforcer la solidarité

### A La solidarité entre les Français.

#### 2) Les soins pour tous

##### a) La santé

→ Nous reviendrons sur les mesures antisociales prises en 2005. Dans le cadre d'un parcours de santé renouvelé, nous ferons évoluer les modes de rémunération des soins primaires pour sortir progressivement du primat du paiement à l'acte. Un dispositif législatif visant à réformer la pratique des dépassements d'honoraires sera proposé. Nous développerons l'évaluation régulière des pratiques, la formation continue pour l'ensemble des professions de santé, en relation avec une réforme du cycle universitaire.

→ Nous ouvrirons **500 maisons de santé** pour tous, appuyées sur les hôpitaux locaux, où chacun pourra trouver un accueil coordonné et une meilleure prise en charge. Ce plan s'inscrira dans **une politique globale de meilleure répartition des professionnels de la santé** – notamment les médecins- dans les territoires. Des dispositions financières et fiscales incitatives, en partenariat avec les collectivités territoriales et les caisses d'assurance maladie, seront offertes pour attirer les jeunes médecins dans les zones déficitaires.

##### b) La prévention

→ **Nous organiserons une** politique de soins spécifiques à l'égard des personnes dépendantes de la drogue et de toutes les addictions. En ce qui concerne **le cannabis**, face aux risques liés à une consommation largement répandue, nous ouvrirons un débat pour proposer une régulation publique, et une révision de la loi de 1970.

### B La solidarité entre les générations

#### a) Garantir l'avenir des retraites

En poursuivant la réforme «Balladur» de 1993, la loi «Fillon» de 2003 a programmé l'abaissement du niveau des retraites et n'en garantit même pas le financement. **Elle sera abrogée. Son remplacement fera l'objet d'une large négociation.** **La retraite à 60 ans doit demeurer un droit!**

<sup>1</sup> avancée par rapport à la synthèse du Mans

## Partie III Refonder la République

### A Une République parlementaire

→ **Le Président de la République sera responsable.** Le statut pénal du chef de l'Etat sera réformé. En cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat, le Président de la République pourra être destitué à l'initiative de l'Assemblée Nationale. Il ne présidera plus le Conseil supérieur de la magistrature et ne nommera plus les membres du Conseil constitutionnel.

→ **Le pouvoir du Parlement sera renforcé : co-maîtrise de l'ordre du jour avec le gouvernement,** suppression du vote bloqué et de l'article 49-3, stricte limitation de l'article 38 sur les ordonnances et des recours à la procédure d'urgence (art.45), augmentation du nombre de commissions parlementaires permanentes, reconnaissance de la fonction d'évaluation de la loi, vrai statut pour l'opposition. Dans cet esprit, sera instauré **le mandat unique pour les parlementaires** ainsi que la limitation renforcée du cumul des fonctions (Présidents de gouvernements communaux ou de syndicats) et du cumul d'activités professionnelles. Pour les ministres, le cumul avec une fonction exécutive locale sera interdit.

→ **L'Assemblée Nationale sera rendue plus représentative par l'introduction d'une dose de proportionnelle** et l'élection au suffrage universel direct de députés représentant les **Français de l'étranger**. Environ un député sur cinq devrait être élu à la proportionnelle sur des listes nationales, complémentaires des candidatures par circonscriptions. Celles-ci seront redécoupées pour représenter plus équitablement les territoires. Cette réforme d'ampleur s'appliquera dès les élections législatives de 2012.

### II Un nouvel âge de la décentralisation

#### C Partager

**Nous corrigerons les injustices de la taxe d'habitation en prenant en compte les revenus des contribuables.** La taxe professionnelle sera partiellement mutualisée en mettant en place un impôt à taux unique assis sur la valeur ajoutée.

### III Une nouvelle démocratie sociale

#### A Une nouvelle négociation collective

→ Nous proposerons, dès le début de la mandature, la mise en place d'un **mode de financement public transparent** et de mesures favorisant la cotisation syndicale.

→ **Nous généraliserons le principe de l'accord majoritaire** pour la validation des accords collectifs.

→ Nous établirons la représentativité nationale des organisations syndicales lors des prochaines élections prud'homales de 2007. L'étape suivante portera sur les élections de représentativité dans les branches professionnelles.

#### B Une nouvelle conception de l'entreprise

→ Nous augmenterons les effectifs de l'inspection du travail pour faire respecter le code du travail.

### V L'Egalité active

#### B Des politiques spécifiques pour restaurer l'Egalité républicaine

→ **Dans le couple.** Nous améliorerons le PACS en matière d'inscription à l'état civil, de régime des biens, de droits de succession, de droit au logement, de droits sociaux. **Le mariage et l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe.**

#### C Le service civique obligatoire

Parce que la citoyenneté est aussi un équilibre entre les droits et les devoirs, les socialistes proposent un service civique obligatoire pour tous les jeunes gens, et toutes les jeunes filles.

Outil pour recréer un sentiment d'appartenance et d'identité, le service civique doit être consacré à des missions d'intérêt général pour favoriser les échanges entre tous les Français. Il rendra des services d'utilité collective à la Nation (accompagnement scolaire, aide aux personnes âgées, sécurité civile, action pour l'environnement, missions humanitaires). Il se doit d'être universel pour unir la communauté nationale autour des valeurs communes de solidarité et de fraternité.

Il doit être **un contrat entre un jeune, de 18 à 25 ans, et l'Etat.** Les jeunes de nationalité étrangère résidant en France pourront y participer sur la base du volontariat s'ils entendent demeurer durablement dans notre pays. Ce service dure 6 mois, peut être effectué soit en une seule fois, soit d'une manière fractionnée, pour des missions d'intérêt général. Pendant la durée du service, les jeunes bénéficieront d'une indemnité.

### VII La culture émancipatrice

#### B Les médias

→ **Nous favoriserons un audiovisuel public fort** pour une télévision de qualité où le pluralisme de l'information sera restauré. Ce qui suppose une redéfinition du cahier des charges et des contrats d'objectifs et de moyens des chaînes publiques. Il faudra veiller à ce que les ressources propres de la télévision publique soient placées à un niveau suffisant pour leur permettre de répondre à ces missions. Nous instaurerons une taxation des recettes publicitaires des chaînes privées en faveur de l'audiovisuel public.

→ **Nous proposerons une loi pour limiter les concentrations horizontales et verticales dans le domaine de la presse, des médias et des industries culturelles,** une refonte des aides publiques à la presse, la mise en place d'une chaîne publique d'information, le

développement du soutien aux télévisions citoyennes de proximité, et la création de plateformes numériques publiques pour une offre en ligne attractive et de qualité. Nous créerons une société nationale des journalistes qui veillera au respect de l'indépendance des journalistes.

## Partie IV Faire réussir la France en Europe et dans le monde

### I Relancer l'Europe

#### A Redéfinir son projet et ses frontières

L'Europe est aujourd'hui en panne. Le cours trop libéral imprimé à la construction européenne a obscurci le projet d'une intégration solidaire. Ses institutions ne sont pas adaptées à une Union à 25 Etats membres. Elle ne dispose pas d'un budget à hauteur de ses ambitions. Elle souffre d'un déficit démocratique et social.

→ Pour les questions économiques et sociales, l'harmonisation fiscale, la convergence des politiques budgétaires, nous devons partir de la zone euro. Nous souhaitons que les critères du pacte de stabilité et de croissance soient revus.

#### B Relancer la dynamique européenne

Un Président de gauche aura en 2007 à proposer un plan de relance européenne qui s'articulera autour des principes suivants :

→ Une augmentation du budget européen pour accroître la part consacrée à la recherche et à l'innovation, (qui ne doit pas faire partie des dépenses prises en compte par les critères de Maastricht), pour développer les infrastructures de transport, respectueuses de l'environnement, pour une politique industrielle promouvant des pôles et des secteurs compétitifs.

→ Une priorité pour le plein emploi qui doit inspirer les politiques de la zone euro mais aussi de la Banque Centrale Européenne, dont les statuts devront être révisés.

→ Un Traité social, pour harmoniser par le haut les droits sociaux dans l'Union et une directive cadre sur les services d'intérêt général garantissant le développement des services publics en Europe.

→ Une meilleure protection de l'Union dans une concurrence commerciale désormais mondiale en établissant des règles sociales et environnementales applicables aux produits importés – ce qui suppose un débat sur les règles de l'OMC - et en unifiant la représentation de l'Union Européenne dans les institutions financières internationales. Il faut mettre en œuvre des instruments capables de mieux protéger l'industrie européenne et son avenir notamment contre les délocalisations extra-européennes. Cette exigence appelle un renforcement du tarif extérieur commun. Enfin, nous devons être à l'origine d'un projet fiscal fondé au départ sur la détermination de règles d'harmonisation entre les pays de la zone euro.

#### C Elaborer un nouveau Traité constitutionnel

L'Europe élargie ne pourra demain décider de façon efficace et peser dans le monde qu'avec d'autres institutions que celles du Traité de Nice. Nous refuserons une ratification du Traité Constitutionnel Européen tel qu'il a été rejeté le 29 mai, même s'il est accompagné d'un nouveau préambule. Nous proposerons l'élaboration d'un Traité strictement institutionnel qui organisera efficacement les pouvoirs, avec un Parlement Européen exerçant ses pleines responsabilités législatives et budgétaires, un Président de la Commission élu par le Parlement, un Conseil Européen, avec à sa tête un Président de l'Europe. Une fois renégocié un tel traité sera soumis au peuple par référendum.

### II Maîtriser la mondialisation

#### A Réformer la gouvernance mondiale

Nous proposerons de réformer de l'OMC pour qu'elle soit plus transparente, plus démocratique et plus soumise au respect des normes sociales et environnementales. Les politiques commerciales doivent avoir pour priorité le développement.

#### B Combattre les effets du capitalisme financier

→ Mettre en place une taxe internationale de type « Tobin » au terme d'une action concertée avec tous les pays où se situent des places boursières et financières.

→ L'octroi de subventions publiques aux entreprises cotées en bourse sera subordonné à l'engagement du bénéficiaire de ne pas réaliser de plan de licenciement alors qu'ils a dégagé des profits substantiels.

#### C Assurer le financement du développement

→ Nous présenterons une proposition d'annulation totale de la dette des pays les plus pauvres.

### III La France dans le monde

Il nous faut affirmer la vocation européenne de notre diplomatie. Dans certains domaines, la politique européenne doit être le vecteur majeur de notre action. Ainsi, pour notre politique africaine : l'invention d'une autre voie, rompant avec la « France/Afrique », fondée sur l'essor de la coopération économique, la présence accrue de l'Europe, le développement de la francophonie doit être à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas d'abdiquer nos responsabilités mais de leur donner une autre dimension, et finalement, plus d'efficacité.